

ABONNEMENT.

Saumur :
Un an. 30 fr.
Six mois 18
Trois mois 9

Poste :
Un an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 30 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

6 Janvier 1874.

L'ÉPISCOPAT FRANÇAIS

ET L'ITALIE.

Il s'est fait dans les journaux une telle rumeur au sujet des mandements d'évêques sur l'Encyclique pontificale, que le gouvernement paraît s'en être ému.

L'alarme a été donnée par le *Journal des Débats*. Ce fidèle surveillant des intérêts prusso-italiens a le premier dénoncé nos évêques à la vindicte gouvernementale. Quelques bribes de phrases, quelques expressions ramassées n'importe où lui ont suffi pour étayer l'accusation.

Sur la foi du *Journal des Débats*, les autres feuilles libérales se sont emportées en invectives contre l'épiscopat, répétant les mêmes accusations, les mêmes bouts de phrases, et nous avons eu le scandale de journaux français, plus zélés à défendre les persécutions religieuses du gouvernement prussien et les spoliations sacrilèges du gouvernement subalpin, que ces gouvernements eux-mêmes.

Aucun d'eux, à coup sûr, n'a lu les mandements qui les indignent si fort ; ils n'en ont rien cité d'entier, ils n'en ont connu que ce que le *Journal des Débats* en connaissait lui-même ; mais l'occasion leur a paru trop bonne pour la laisser perdre.

L'accusation s'est grossie de jour en jour ; des feuilles radicales elle a passé dans les feuilles officieuses. Rien n'a manqué à l'épiscopat, ni les furieuses diatribes du *Rappel*, ni les admonestations du prudent *Constitutionnel*, ni les conseils de l'officieux *Français*. C'était à croire vraiment, et telle doit être l'opinion de la plupart des lecteurs même honnêtes, que nos évêques avaient entrepris une croisade intempestive contre l'Allemagne d'une part et l'Italie de l'autre.

L'opinion publique est émue ; pour un peu, les catholiques eux-mêmes blâmeraient les évêques d'avoir prêché la guerre en un temps où il serait impossible à la France de la soutenir. Il y a là une odieuse tactique dont les uns sont complices, les autres dupes.

On veut dès maintenant rendre le clergé responsable d'une guerre éventuelle.

Ceux qui ont contribué au succès de la politique prusso-italienne, ceux qui peuvent être accusés d'avoir fomenté leur zèle dans les fonds secrets de Berlin ou de Rome, ont sans doute intérêt à se décharger sur autrui de la responsabilité des malheurs et des nouveaux dangers dont ils sont en partie la cause.

Le cléricalisme est en ce moment le bouc émissaire des fautes et des vénalités de cette presse tour à tour italienne à Castelfidardo et prussienne à Sadowa ; c'est lui qu'on veut charger du poids de l'avenir, comme s'il ne devait pas retomber uniquement sur ceux qui l'ont préparé.

C'était bien de vouloir l'Italie une et libre des Alpes à l'Adriatique, c'était bien d'applaudir à l'unification de l'Allemagne ; mais encore fallait-il prévoir les conséquences de cette politique. Aujourd'hui elle triomphe pleinement, elle donne ses fruits amers pour la France ; nos italianisimes et nos tudesques peuvent en jouir à leur aise et admirer le bel effet de leur sagesse.

On conçoit leur dépit, leur honte même ; il leur reste le droit de se repentir, mais non celui d'accuser. Eux seuls sont coupables, eux seuls demeurent responsables. A chacun ses œuvres.

Vous avez voulu l'Italie une, puis l'Allemagne une ; et, les voulant unes, vous les avez faites unies. L'alliance prusso-italienne a existé du jour de l'unification de l'Italie et de l'Allemagne ; elle est la conséquence naturelle de la politique prônée par nos libéraux français. La menace de la guerre que recèlent à nos frontières les Alpes et le Rhin vient de là, les mandements d'évêques n'y sont pour rien.

Il serait puéril de croire qu'il n'y ait

aujourd'hui pour nous de danger de la part de nos voisins que dans le langage des évêques, ou que nos ennemis aient besoin même de ce prétexte pour nous faire la guerre. Si une nouvelle guerre doit venir, elle résultera de la situation politique elle-même, qui fait qu'entre la France, l'Allemagne et l'Italie, rien n'est terminé, parce que le nouvel état de choses, fondé sur la conquête, n'est point acceptable pour l'une ni assuré pour les deux autres.

Nos évêques n'ont point dit qu'elle arriverait prochainement, cette guerre ; ils ne l'ont ni souhaitée ni provoquée ; ils ont rempli leur mission en portant à la connaissance de leurs diocèses l'Encyclique dans laquelle le Pape dénonce au monde les persécutions et les attentats dont l'Eglise est victime ; ils ont élevé la voix pour flétrir à la suite du souverain Pontife la conduite des gouvernements qui croient tirer de leur force le droit d'opprimer le catholicisme.

En cela, ils ne sont pas sortis du domaine religieux, ils n'ont rien dit de politique ; ils ont parlé selon leur devoir, comme parlent depuis quatorze ans, avec la même liberté, le même droit, les évêques du monde entier qui n'ont cessé de protester contre l'invasion des Etats pontificaux, contre les injustices et les violences de toutes sortes que l'Eglise depuis a eu à subir presque partout ; ils n'ont rien dit de nouveau, rien que n'eussent déjà entendu les persécuteurs de tous les siècles, rien que n'aient dû permettre ou supporter les gouvernements précédents, forcés de s'incliner devant l'autorité supérieure de la parole de Dieu. Leur langage donc n'a été ni exclusif, ni nouveau, ni téméraire.

Que M. de Bismark et le roi Victor-Emmanuel s'entendent appeler, l'un un violeur des droits catholiques, l'autre, un spoliateur des biens de l'Eglise, ils ne peuvent s'en irriter puisqu'ils ont commis et consommé l'un et l'autre délibérément les attentats qu'on leur reproche, qui font même partie de leur programme politique hautement avoué.

C'est tout le moins qu'il reste aux évêques

la liberté de condamner de tels forfaits, de leur opposer l'imprescriptible droit et de rappeler les gouvernements à la justice.

Il n'y a rien de plus dans leurs mandements ; mais cela, aucune puissance humaine au nom d'aucun intérêt temporel, ne peut, ni l'interdire, ni l'ôter.

S'il est vrai que le langage apostolique de nos évêques irrite contre toute raison ceux auxquels il s'adresse, au point de créer des difficultés à notre gouvernement, celui-ci n'a qu'à répondre encore à Berlin comme à Rome, que les mandements épiscopaux ne le regardent pas, et tout prétexte de querelles sera enlevé et toute liberté restera aux évêques, pour la juste défense des droits et des intérêts catholiques.

Mais si, moins inspiré, il en venait à des mesures répressives, il ajouterait inutilement un abus de pouvoir aux griefs de l'épiscopat contre les oppresseurs de l'Eglise.

ARTHUR LOTH.

UNE INTERPELLATION A L'HORIZON.

Le *Journal de Paris* annonce que les députés de la Bretagne manifestent l'intention de demander à l'Assemblée la discussion du rapport sur le camp de Conlie.

Ils affirment que si les mobiles bretons n'ont pas pu conserver leurs positions à la bataille du Mans, c'est la faute de M. Gambetta, qui a constamment refusé de leur donner des armes à tir rapide, quoiqu'il en eût dans les arsenaux.

Pourquoi ? — parce que M. Gambetta se méfiait de leurs opinions politiques.

C'est là un point de détail. Ce n'est pas encore le grand procès que nous demandons tous contre les criminels de septembre, contre les incapables de la Défense nationale.

Mais, — nous l'avons dit et nous voulons le répéter en ces premiers jours de l'année, nous voulons en prendre l'engagement solennel, — nous tous qui avons assisté aux désastres de la dernière guerre, nous tous qui avons souffert dans notre patriotisme,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

La Maison légendaire de Bazeilles.

Une émotion profonde a accueilli, il y a quelques jours, un tableau inséré dans une Revue nouvelle, tableau reproduisant exactement la toile de M. de Neuville, tant admirée au dernier salon : les *Dernières cartouches*. L'épisode, retracé par le pinceau du peintre, et reproduit à la scène, a pour théâtre Bazeilles. Le récit qu'on va lire, et qui est dû à un des acteurs de cette lutte héroïque, emprunte donc une sorte d'actualité à cette circonstance, en dehors même de son poignante intérêt.

On a beaucoup écrit et beaucoup raconté au sujet de cette journée, qui commença si glorieusement à Bazeilles pour se terminer

d'une façon si douloureuse à Sedan, et pourtant on n'a pas tout dit.

Il faudrait, en effet, des volumes pour citer tous les traits d'admirable courage individuel qui s'y sont produits en grand nombre ; car la *boue de Sedan*, qui n'a jamais maculé les pieds de ceux dont les euphémismes ingrats ont essayé de déshonorer ce champ de bataille, a été pétrie avec du sang de plus d'un héros, qui ne se doutait pas que son sublime dévouement pût tourner à la risée et à la haine de quelques-uns de ses compatriotes.

Il est un fait qui, bien que relaté dans le remarquable ouvrage consacré par l'abbé Domenech à la campagne de l'armée du Rhin, et bien qu'ayant inspiré le patriotique pinceau de M. de Neuville, est presque demeuré inconnu du public, au moins dans ses détails essentiels. Je veux parler de la défense si longue et si désespérée de la *Maison légendaire de Bazeilles*.

J'avais alors l'honneur d'appartenir à l'un des quatre régiments d'infanterie de marine qui faisaient partie du 12^e corps, commandé

par le général Lebrun, et qui se trouvèrent, dès le début de l'action, en première ligne de bataille.

Je ne rappellerai pas comment le choc commença ; cela a souvent été dit par des hommes mieux à même de voir la position respective des deux armées.

Nous nous attendions à être attaqués, mais pas de si grand matin. Des hommes, chargés d'aller dès l'aube chercher de l'eau à la Meuse, arrivèrent à nous, tout effarés, donnant l'alarme et disant que les Prussiens leur avaient tiré dessus.

Presque immédiatement le canon ennemi gronda et les obus commencèrent à pleuvoir sur notre camp.

Nous étions d'ailleurs sur pied depuis la veille, puisqu'il nous avait été défendu de dormir, malgré la lassitude extrême qui nous accablait.

Il y avait deux jours déjà que nous marchions sans trêve ni repos, et surtout presque sans nourriture. Mais nous avions la conscience du devoir à accomplir, et la vertu militaire nous animait.

Bientôt réunis par bataillons, nous fûmes, en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, déployés en tirailleurs le long de la route qui mène à Sedan, les uns dans les fossés, les autres abrités derrière les arbres, et aussitôt un feu bien nourri s'engagea.

Nos trois généraux, MM. de Vassoigne, Martin des Pallières et Rebol, ainsi que nos colonels, parcouraient à cheval la ligne des tirailleurs, ne craignant point, pour voir par eux-mêmes et aussi pour exciter notre ardeur, de s'exposer aux projectiles sans nombre et de tout genre qui pleuvaient autour d'eux.

C'est là, d'ailleurs, que notre brave lieutenant-colonel, M. Desmange, fut tué, ainsi que le capitaine Vigne, aide-de-camp du général des Pallières.

La bataille était engagée avec une telle vigueur que chacun sentait qu'elle déciderait du sort de la campagne ; chacun estimait qu'elle servirait de dénouement à la guerre, puisque les deux principales armées des belligérants se trouvaient en pré-

dans nos personnes, dans nos affections, nous ne cesserons pas de réclamer la mise en accusation de ces politiques de l'émeute, de ces stratèges de rencontre, qui se vantaient de diriger les généraux et de faire marcher les armées comme sur un damier.

Nous les poursuivrons de nos accusations, de nos reproches indignés ; et ce n'est pas par leur méthode à eux, avec des phrases vides et creuses, mais avec de bonnes et solides preuves que nous appuierons notre argumentation.

Assez d'enquêtes ont été faites contre eux. Les pièces du procès ne manquent pas. Et puis, ce qui n'a pas été dévoilé dans les interrogatoires et dans les commissions, nous l'avons vu, nous l'avons senti, et nous en gardons au-dedans de nous un impérissable souvenir.

Mais voici que M. Gambetta s'est senti touché par le rapport de M. de la Borderie relatif au camp de Conlie, car son journal consacre quatre de ses colonnes à un essai de réfutation en règle de ce rapport.

Le but principal de cette réfutation est de démontrer que lorsqu'il a ordonné la formation de l'armée de Bretagne, le gouvernement de la Défense nationale avait nécessairement dû faire taire les préoccupations politiques, puisqu'il donnait ainsi une sorte d'autonomie aux troupes d'une province qui n'avait jamais été réputée pour son républicanisme.

Il faut remarquer que le rapport ne conteste pas précisément cette décision, qui s'explique d'ailleurs par la nécessité de faire flèche de tout bois.

Ce qu'il reproche à M. Gambetta, ce n'est pas d'avoir créé sur le papier l'armée de Bretagne, mais c'est d'avoir stérilisé le courage et la bonne volonté des éléments qui la composaient en leur refusant les armes.

En ce qui concerne la politique, il se contente d'établir, ce qui est vrai, que le dictateur eût agi différemment s'il n'eût pas craint l'esprit de ces troupes.

Quand on songe que les gardes nationaux de Lyon, qui n'étaient pas destinés à voir l'ennemi, ont été armés surabondamment jusqu'au point de compter plusieurs fusils par homme, on a bien le droit de s'étonner que les jeunes Bretons aient été abandonnés à eux-mêmes dans les boues de Conlie.

Du reste, la question est loin d'être épuisée, car d'une part, M. de Kératry se dispose à venir à la rescousse, d'autre part, une discussion générale ne peut manquer de se produire bientôt.

LE BUDGET.

Il n'est pas sans intérêt, croyons-nous, de faire une petite promenade autour du budget de 1874 fixé par une loi parue au *Journal officiel*, à la bagatelle de deux milliards six cent quatre-vingt-neuf mille neuf cent vingt-deux francs — pas de centimes.

Devant un pareil total, on éprouve à la fois une sorte de vertige et un sentiment de joie patriotique en songeant que la France supporte ce fardeau sans faiblir.

La loi qui ouvre des crédits pour la somme ci-dessus, déclare que le Trésor ne dispose actuellement que de deux milliards trois cent quatre-vingt-neuf millions trois cent quatre-vingt-six mille cent quatre-vingt-dix-neuf francs.

Il a donc fallu trouver dans les nouveaux impôts une balance de cent quarante-trois millions huit cent soixante-seize mille francs.

Sur cette carte gigantesque à payer, la dette publique et les dotations absorbent un milliard deux cent dix millions cinq cent soixante-quatorze mille quatre cent un francs ; les services généraux des ministères, un milliard soixante millions six cent quatre-vingt-onze mille cent soixante-douze francs ; les frais de régie, de perception et d'exploitation des impôts, ainsi que les crédits s'appliquant aux remboursements, non-valeurs, primes et escomptes, s'élèvent à deux cent soixante et un millions quatre cent vingt-quatre mille trois cent quarante-neuf francs.

Ces trois totaux réunis égalent le chiffre demandé par le budget, en y joignant un excédant de recette de près de six cent mille francs.

Voilà pour le mécanisme général de l'impôt ; entrons maintenant dans le détail de quelques dépenses. La Rente seule (cinq, quatre et demi, quatre et trois pour cent) exige cent quarante-huit millions et cinq cent quatre-vingt-treize mille six cent quarante-deux francs.

Les grands fonctionnaires de l'Empire sont inscrits à la dette viagère pour deux cent vingt-cinq mille francs ; la Pairie et l'ancien Sénat pour cent quatre mille ; quatre-vingt-dix mille francs sont consacrés aux pensionnaires de la liste civile de Louis XVIII et de Charles X ; trois cent quatre-vingt-quinze mille cinq cents francs aux employés des anciennes listes civiles et du domaine privé de Louis-Philippe.

L'ensemble des pensions militaires, civiles et ecclésiastiques atteint près de cent sept millions.

Le traitement de M. le Président de la République est de six cent mille francs, plus les trois cent mille francs récemment votés. L'Assemblée nationale, y compris les dépenses administratives, exige huit millions six cent cinquante-quatre mille francs.

Examinons maintenant les ministères.

La justice ne coûte que trente-trois millions et une fraction, moins d'un franc par tête de citoyen français ; nous en avons, à coup sûr, pour plus que notre argent.

Sur les onze millions qui forment le total des dépenses pour les affaires étrangères, rien à signaler que le chiffre des présents diplomatiques (quarante mille francs) et la pension de cent cinquante mille francs que touche l'émir Abd-el-Kader. Il faut compter aussi cinq cent mille francs de dépenses secrètes.

L'intérieur se solde par un total de quatre-vingt millions huit cent quatorze mille cent soixante-trois francs, plus vingt-deux millions pour l'Algérie.

Dans ce total pour l'intérieur, le télégraphe absorbe près de quinze millions, et la

police, la somme exacte de onze millions huit cent soixante-sept mille neuf cent vingt-cinq francs. On remarquera que les dépenses secrètes de sûreté publique ne s'élèvent qu'à deux millions. Nous voilà loin des prodigalités légendaires et fabuleuses de la police.

Passons vite sur les vingt millions du budget des finances et les cent cinquante millions du budget de la marine pour nous arrêter un instant sur celui de la guerre où la solde atteint trois cent cinquante-et-un millions trois cent trente-neuf mille six cent quatre-vingt-seize francs. Les états-majors coûtent vingt-quatre millions et demi et la gendarmerie — saluons — près de quarante millions. Le total dépasse quatre cent soixante-six millions.

Le budget de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts est moins gros que celui de la guerre. — Ainsi le veut l'état général de l'Europe et il y aurait folie à s'en étonner.

L'instruction publique, avec toutes sortes de branches, compris les deux cent mille francs d'encouragement et de secours aux gens de lettres et aux savants, prend trente-six millions et demi ; les beaux-arts, six millions ; les cultes, plus de cinquante-trois millions, sur lesquels le clergé paroissial en emporte trente-neuf.

Le budget des cultes, que les radicaux s'amuse à représenter comme une sangsue gigantesque et insatiable, coûte donc environ un franc cinquante centimes par tête de citoyen français.

Quinze millions et demi sont consacrés à l'agriculture et au commerce. Parmi les petites originalités, nous y remarquons deux cent cinquante mille francs pour visite annuelle des pharmacies et drogueries.

Les travaux publics arrivent au chiffre de cent soixante millions passés ; les routes et ponts en réclament vingt-sept ; les chaussées de Paris, trois ; la navigation, près de dix millions ; les ports, phares et fanaux, cinq ; les frais de logement à Versailles du Président de la République sont portés sur cette section à cent cinquante mille francs.

Nous arrêtons ici cette rapide revue, qui nous a paru contenir quelques chiffres dignes d'attention et peu familiers au public, qui n'entend, la plupart du temps, parler du budget qu'en gros et sans rien préciser.

(Figaro.)

FRANCIS MAGNARD.

VOYAGE DE L'EX-MARÉCHAL BAZAINE.

On écrit de Toulon, le 20 décembre 1873 :

« Tout ce que l'on a écrit ou raconté jusqu'à ce jour, sur le voyage de l'ex-maréchal Bazaine, est complètement erroné.

« Il ne pouvait pas en être autrement par suite des précautions minutieuses que l'on avait adoptées pour dérouter la curiosité publique ; mais au dénouement toutes ces mesures ont abouti à provoquer une manifestation inconvenante, que l'on aurait pu éviter.

« D'abord, en fait de parents ou d'amis,

le prisonnier n'avait auprès de lui que son fils Achille, âgé de six ans, et son aide-de-camp, M. le lieutenant-colonel Vilette, qui a obtenu l'autorisation de partager la captivité de son ancien chef pendant un mois.

« Ses prétendus neveux étaient deux agents de la police de sûreté.

« Au lieu de s'arrêter à Cannes, le point le plus rapproché des Îles de Lérins, le train a poussé jusqu'à Antibes, sous prétexte de faciliter l'embarquement du prisonnier. A Cannes, on était à 1,500 mètres de Sainte-Marguerite ; à Antibes, on se trouvait à une distance de 2 milles marins, et puis à Cannes la population est bien élevée ; à Antibes elle a prouvé le contraire !

« Un remorqueur de 290 chevaux, le *Robuste*, parti clandestinement de Toulon pendant la nuit, avait reçu des instructions secrètes qui ne devaient être décachetées qu'après avoir dépassé les îles d'Hyères ; elles lui ordonnaient de se rendre à Antibes. Le pli contenait en même temps des instructions pour M. Fort, lieutenant de vaisseau, capitaine de ce navire, lui indiquant le but et la nature de la mission qu'il était appelé à remplir.

« En arrivant à sa destination, le *Robuste* s'amarrà bord à quai, l'arrière à terre et l'avant au large, afin de pouvoir appareiller sans le moindre retard ; on maintint la pression en tenant les feux allumés, et l'accès du bord fut sévèrement interdit à la masse de curieux qui se présentaient.

« A l'entrée de la nuit, le capitaine, sachant que le convoi était annoncé pour onze heures et ayant déjà pu apprécier le mauvais esprit qui régnait dans la foule, usa d'un stratagème qui a parfaitement réussi.

« Il fit allumer des fallots le long du Môle afin d'attirer le public sur ce point, et il envoya une embarcation solidement armée dans un coin isolé du port où devait avoir lieu l'embarquement du prisonnier et de son escorte.

« Aussi, lorsque le train entra en gare, la populace, entraînée par les fourgons de bagages qui se dirigeaient au galop vers le Môle, vociférait après des malles et des colis, pendant que Bazaine s'embarquait tranquillement à quelques centaines de mètres plus loin.

« Il paraissait fatigué par la route ; mais son air calme et résolu prouvait une indifférence méprisante pour les émeutiers, dont on distinguait les cris de : *Negas lou ! à Cayenne ! à la lanterne !* et autres aménités du même genre.

« Pendant que la manifestation se produisait sur le Môle, Bazaine et son escorte étaient déjà à bord, où l'on avait disposé une collation pour les passagers, et le *Robuste*, larguant ses amarres, filait à toute vapeur pour exécuter sa courte traversée.

« A deux heures après minuit, le prisonnier était dans sa nouvelle résidence, ayant auprès de lui son fils et son aide-de-camp.

« Il pouvait enfin se reposer en dehors de toute surveillance.

« Le *Robuste* est rentré à Toulon le lende-

sence.

Hélas ! l'événement a malheureusement démontré que la simple logique du soldat avait raison contre les grands mots et les grands calculs de quelques rhéteurs en délire, avides de pouvoir.

Les premiers coups de fusil échangés, l'air imprégné de l'odeur âcre de la poudre, les camarades qui tombaient à nos côtés, foudroyés ou mutilés par la mitraille, tout cela produisait sur nous un tel effet, qu'il nous était impossible de rester bien longtemps dans notre première position : un besoin irrésistible de marcher en avant s'empara de la plupart d'entre nous.

Il ne fallait qu'un signal pour entraîner ce flot de tirailleurs. Ce furent quelques sous-officiers et de simples soldats qui le donnèrent, en s'élançant à fond de train dans la direction du village de Bazeilles, occupé par les Allemands, et d'où, abrité dans les maisons, l'ennemi pouvait impunément nous faire un mal considérable.

Je ne sais si c'était dans l'ordre régulier ; mais il est certain que c'eût été folie que d'es-

sayer d'empêcher cet élan formidable, qui, s'il avait été suivi avec le même enthousiasme par toute l'armée, eût peut-être changé la face des choses — pour ce jour-là du moins !

D'ailleurs, le bruit étourdissant de la canonnade et les cris furieux des combattants empêchaient toute espèce de perception du commandement, même fait au moyen du clairon.

Quoique nos officiers nous accompagnassent, chacun devait alors agir selon sa propre initiative.

Le premier choc fut irrésistible, et, en peu de temps, les rues et les jardins de Bazeilles, conquis vaillamment, furent encombrés des cadavres et des dépouilles des Bavares. Il était malaisé, tant notre feu avait été terrible, de circuler dans le village sans marcher sur un corps mort ou mourant.

Mais notre petite troupe fut bien éprouvée, elle aussi ; elle fit des pertes nombreuses ; elle se trouva très-réduite, après le premier pas victorieux, et, des quelques cen-

taines que nous étions en partant, la plupart étaient tombés pour ne se relever jamais.

Toutefois personne, hormis nous, ne s'en aperçut, tant nous avions la fièvre de la bataille.

Mais l'ennemi, délogé d'abord, fit un retour offensif : nous fûmes contraints de nous arrêter, nous abritant comme nous pouvions derrière les haies peu protectrices qui séparaient les jardins. Là, nous continuâmes le feu, espérant être soutenus par derrière et ignorant que l'armée battait déjà en retraite vers Sedan.

Bientôt, cependant, il fallut abandonner l'espoir de tout secours et songer nous aussi à la retraite.

Notre nombre allait toujours en diminuant, nous n'étions plus qu'une poignée, soixante ou quatre-vingts, et nous avions devant nous toute une armée ennemie.

Que faire ? La défense était illusoire. Le meilleur parti était de rejoindre nos régiments où nous les avions laissés quelques heures auparavant ; mais ils n'y étaient

plus.

Nous nous rabattîmes sur le village transformé en un monceau de cendres. Nous le dépassâmes assez heureusement ; mais il n'y avait plus trace de nos vaillantes légions, sinon les cadavres dont elles avaient semé la route. C'est à peine si, à ces sanglants témoignages, nous pouvions deviner la direction qu'ils avaient prise.

Une maison isolée et dominant le village avait échappé à la destruction.

Nous y entrâmes, en appelant ceux de nos camarades qui s'étaient attardés dans quelque embuscade, et se trouvaient, comme nous, séparés du gros de l'armée.

C'était le seul refuge qui s'offrait, aussi loin que la vue pouvait s'étendre. Nous y avions été précédés par trois ou quatre soldats, qui y avaient transporté un chef de bataillon du 3^e d'infanterie de marine, M. Lambert, cruellement blessé.

(La fin au prochain numéro.)

LIBRAIRIE HACHETTE ET C^{ie},
boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

Le Dictionnaire de la langue française, par E. LITTRÉ, de l'Académie française, ouvrage entièrement terminé, est publié en livraisons à 1 fr.

L'ouvrage complet formera 110 livraisons. Il paraît un fascicule le samedi de chaque semaine, depuis le 15 février 1873.

Le 47^e fascicule, GRA à HAC, est en vente.

MUSIQUE NOUVELLE.

Les nouvelles œuvres du célèbre maestro Jules KLEIN : **Lèvres de Feu !!** valse romantique, et **Peau de Satin**, polka, obtiennent un tel succès à Paris, que la 2^{me} édition vient de paraître. Jamais, d'ailleurs, l'auteur des valse : *Cuir de Russie*, *Pazza d'Amore*, *Fraises au Champagne!* (nouvelle édition pour le chant), de la polka : *Cœur d'Artichaut*, et de la *Barcarole du Lac de Genève*, n'a été mieux inspiré que dans ces pages mélodiques et charmantes qui sont déjà sur tous les pianos.

On reçoit franco les œuvres de Jules Klein, en envoyant pour chacune d'elles fr. 2 50 en timbres-poste (à 4 mains fr. 3) à Colombier, éditeur, 6, rue Vivienne, à Paris.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine par la délicate farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, etc., etc.

L'heureuse guérison de S. S. le Pape.

Rome, 21 juillet. — La santé du Saint-Père est excellente; elle l'est surtout depuis que, s'abstenant des remèdes, il fait presque exclusivement usage de l'excellente *Revalésnière* du Barry, qui a opéré sur sa personne des effets surprenants. (Gazette du Midi, Marseille.)

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de *Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.*

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'*Epuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalésnière l'a*

rajeuni. « Je pêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalésnière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalésnière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, épicière, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, place de la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^{ie}, 26, place Vendôme, à Paris.

COURRIER MÉDICAL. — « Les dentifrices du docteur J.-V. BONN nous ont été présentés, et leurs formules soumises à notre examen; nous n'hésitons pas à déclarer que nous avons pu reconnaître en ces produits les qualités essentielles de tout bon dentifrice; nous en recommandons l'usage. »

Il est incontestable que l'eau dentifrice du docteur J.-V. BONN ainsi que sa poudre et opiat sont les produits de ce genre les plus efficaces, les plus agréables et les plus avantageux. Les récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, et son admission à celle de Vienne, confirment encore la vérité de ce dire. Ces produits se trouvent chez tous les marchands de parfumerie.

Dépôt général à Paris, MM. V. Achard et C^{ie}, 44, rue des Petites-Écuries. — Fabrique à Pantin.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LA

VELOUTINE

CH. FAY

Se trouve chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 JANVIER 1874.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	58 25	»	»	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	812 50	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill.	275	»	»
4 1/2 % jouiss. mars.	84 50	»	75	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	643 75	»	»	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	428 75	1	25
5 % jouissance 22 septembre.	72	»	»	Crédit Mobilier.	317 50	»	»	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	350	»	»
5 % Emprunt 1871.	»	»	»	Crédit foncier d'Autriche.	550	12	50	Société autrichienne, j. janv.	»	»	»
Emprunt 1872.	93 25	»	10	Charentes, 400 fr. p. j. août.	350	»	»	OBLIGATIONS.			
— libéré.	93 25	»	05	Est, jouissance nov.	492 50	»	»	Orléans.	278	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	216	»	50	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	887 50	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	272	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860.	425	2	50	Midi, jouissance juillet.	613 75	»	1 25	Est.	270 50	»	»
— 1865, 4 %.	446	»	25	Nord, jouissance juillet.	1040	»	»	Nord.	281	»	»
— 1869, 3 % t. payé.	291 25	1	25	Orléans, jouissance octobre.	833 50	»	2 50	Ouest.	268 75	»	»
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	255 50	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65.	533 75	1	25	Midi.	271 25	»	»
Banque de France, j. juillet.	4185	»	30	Vendée, 250 fr. p. j. jouiss. juill.	905	»	»	Deux-Charentes.	253	»	»
Comptoir d'escompte, j. août.	560	»	»	Compagnie parisienne du Gaz.	720	»	5	Vendée.	233 75	»	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	435	»	»	Société Immobilière, j. janv.	12	»	75				
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	270	»	»								

GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 5 novembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, omnibus.
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — soir, omnibus.
4 — 44 — — omnibus.
10 — 30 — — express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h.

MAIRIE DE VARRAINS.

Le Maire de la commune de Varrains informe ses administrés qu'un legs a été fait, par M^{me} Victorine Daveau, femme Bineau, au profit de la fabrique de l'église de Varrains, et invite les intéressés, conformément à l'article 3 de l'ordonnance du 14 janvier 1851, à se présenter à la Mairie de Varrains, pour prendre connaissance du testament et donner leur consentement à son exécution, ou produire leurs moyens d'opposition entre les mains de M. le Préfet de Maine-et-Loire, dans le délai d'un mois.

Varrains, le 20 décembre 1873.

Le Maire,
(519) MOLLAT.

A AFFERMER
Pour la Saint-Jean 1874,
Soixante-onze ares cinquante centiares de terre, enclos de murs, au canton des Moulins, à Saumur,
Un logement et un moulin, dans le même enclos.
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
QUATRE BELLES LAMPES
Dont deux en porcelaine.
S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

On désire faire des écritures, copies de pièces, etc.
S'adresser à M. C. BRIERE, ancien notaire, rue des Boires, à la Morinière, Saumur. (523)

GRAND SUCCÈS
LA VELOUTINE
est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth,
par conséquent d'une action salutaire sur la peau.
Elle est adhérente et invisible; aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.

CH. FAY
Parfumeur, rue de la Paix, 9.

En vente au Bureau du Journal

Nouveaux Mélanges d'Archéologie, d'histoire et de littérature sur le moyen âge, par les auteurs de la monographie des vitraux de Bourges (Ch. Cahier et feu Arthur Martin, de la C^{ie} de Jésus). Publié par le P. Ch. Cahier. — CURIOSITÉS MYSTÉRIEUSES. 1 vol. gr. in-4^e, avec 155 grav. sur bois et 13 pl. en taille-douce. (Nouvelle publication.) Broché. 40 fr. Relié en reliure d'amateur, dos et coins maroquin, tête dorée. 60 fr.

Dans cet ouvrage, l'auteur explique les monuments figurés du moyen âge.

Vie militaire et religieuse au moyen âge et à l'époque de la renaissance, par PAUL LACROIX (bibliophile Jacob), conservateur de la bibliothèque de l' Arsenal. Ouvrage illustré de 14 chromolithographies exécutées par F. Kellerhoven, Régamey et L. Allard, et de 409 grav. sur bois. 1 vol. in-4^e. Broché, 25 fr. — Relié, tr. dorées. 33 fr.

TITRES DES CHAPITRES : I. Féodalité au point de vue militaire et religieux. Guerres et armées. Marine. Croisades. Chevalerie, duels et tournois. Ordres militaires. — II. Liturgie et cérémonies. Les Papes. Clergé séculier. Ordres religieux. Institutions charitables. Pèlerinages. Hérésies. Inquisition. Funérailles.

Mœurs, usages et costumes au moyen âge et à l'époque de la renaissance (Vie laïque), par LE MÊME. Ouvrage illustré de 15 chromolithographies par F. Kellerhoven et de 400 grav. 1 vol. in-4^e. Broché. 25 fr. Relié, tr. dorées. 33 fr.

TITRES DES CHAPITRES : Droit féodal, privilèges des communes, Vie privée dans les cours, les châteaux, etc. Nourriture et cuisine. Chasse. Divertissements. Corporations de métiers. Commerce. Finances. Impôts. Justice. Tribunaux. Juifs. Bohémiens, gueux, mendiants. Cérémonial. Costumes.

Les Arts au moyen âge et à l'époque de la renaissance, par LE MÊME. Ouvrage illustré de 19 chromolithographies par F. Kellerhoven, et de 420 grav. 1 vol. in-4^e. Broché, 25 fr. — Relié, tr. dorées. 33 fr.

TITRES DES CHAPITRES : Ameublement. Tapiserie. Céramique. Armurerie. Sellerie. Orfèvrerie. Horlogerie. Instruments de musique. Cartes à jouer. Peinture. Gravure. Sculpture. Architecture. Parchemin, papiers. Manuscrits. Reliure. Imprimerie.

Vient de paraître.

L'HARMONIE UNIVERSELLE
DANS
L'ORDRE SOCIAL
A TOUS LES POINTS DE VUE
Par T. PRIEUR-DUPERRAY, ancien magistrat.
AU PROFIT DES PAUVRES.

En vente à Saumur chez tous les Libraires.

Quai de Limoges, 167, à Saumur,
HOTEL DU BELVÉDÈRE.

LAGALL
Men-DENTISTE.

Traitement des maladies des gencives, guérison des maux de dents, redressement des dents aux enfants, dents artificielles en tous genres. Extraction des dents et toutes opérations relatives à l'art dentaire. M. LAGALL est visible à son cabinet, tous les jours, et se rend domicile. (526)

EAU ANTINEURALGIQUE ALPH. BARRÉ

GUÉRISON INSTANTANÉE

DES AFFECTIONS SUIVANTES :

Névralgies faciales, Céphalalgies,
Migraines (non gastralgiques), Oalgies, (Névralgies des lombes)
Odontalgies (Névralgies dentaires) lors même que les dents seraient cariées.

DÉPÔT GÉNÉRAL chez H. DELAVIGNE, rue Quincampoix, 10, PARIS.

Ce liquide, dont l'action est instantanée, est complètement inoffensif, d'une odeur très-agréable et non volatilis. Quelques gouttes versées dans une cuiller à café et aspirées par la narine adjacente au côté malade, ont une action immédiate sur les migraines et les névralgies les plus rebelles.

Dépôt dans les principales Pharmacies de France et de l'Étranger. — A Saumur : pharmacies Gabelin, rue d'Orléans, et Chedevergue, rue de la Tonnelle. — A Angers : pharmacie Brard, 3, rue Boisnet; — Pharmacie centrale; — Gaillard, angle de la rue Desjardins; — L. Jeuneau, 37, rue Beaurepaire. (233)

Saumur, imprimerie de P. GODET.